

100^e Congrès des maires: les principaux rendez-vous

« Réussir la France avec ses communes » sera le thème du 100^e Congrès de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, du 20 au 23 novembre.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) organise son centième Congrès, du 20 au 23 novembre, à Paris. Le Congrès 2017 sera une édition marquante au cours de laquelle l'AMF célébrera le centenaire de ce rassemblement exceptionnel, renouvellera ses instances (présidence, bureau et comité directeur, lire ci-contre) et accueillera les hautes autorités de l'État. « Réussir la France avec ses communes » sera le thème de cette édition. Ce Congrès débutera avec la réunion des élus d'Outre-mer le lundi 20 novembre au siège de l'AMF et à la mairie de Paris. Il se déroulera ensuite du 21 au 23 novembre au parc des expositions de Paris, porte de Versailles (pavillon 5), concomitamment avec le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL). Plusieurs grands débats sur des thèmes majeurs figurent d'ores et déjà au préprogramme du Congrès qui sera actualisé régulièrement sur le site www.amf.asso.fr : transition écologique (les défis de l'énergie et de l'alimentation) mardi 21 novembre (matin), les communes et les intercommunalités moteurs d'une nouvelle dynamique, le mercredi 22 novembre (matin), et les territoires ruraux, acteurs incontournables d'une véritable alliance des territoires (mercredi après-midi). Le projet de pacte financier avec l'État sera le thème de la séance plénière du jeudi 23 novembre (matin). Une dizaine d'ateliers (très haut



débit, politique locale de sûreté, gestion du foncier, développement économique, petite enfance, rythmes scolaires et réussite éducative, civisme et citoyenneté, GEMAPI, biodiversité, enjeux euro-

péens...) et des points infos ou forums (urbanisme, achat public local et responsable, communes nouvelles, gestion des bases fiscales, place des femmes dans les exécutifs locaux...) sans oublier le forum

intitulé « L'héritage territorial à construire avec les JO Paris 2024 » seront également proposés aux congressistes.

Deux temps forts marqueront cette centième édition du Congrès :

- l'Assemblée générale de l'AMF, dans le grand auditorium l'après-midi du mardi 21 novembre, avec trois temps : la partie statutaire (rapports d'activités et finances de l'association), le débat d'orientation générale et la séquence électorale pour le renouvellement des instances ;

- la célébration du centenaire du Congrès à travers plusieurs événements. Une exposition multi-supports permanente (pavillon 5, du 21 au 23 novembre) retracera l'histoire de l'AMF à travers ses Congrès. Le 21 novembre, une photo panoramique de tous les congressistes, ceints de leur écharpe tricolore, sera réalisée. Le 23 novembre, avant la séance solennelle de clôture, un Concert du centenaire sera donné avec la participation exceptionnelle de l'Orchestre de la Garde républicaine et du Chœur de l'Armée française.

Xavier BRIVET

François Baroin candidat à sa succession à la présidence de l'AMF

François Baroin, sénateur-maire de Troyes (10), est le seul candidat à sa succession à la présidence de l'AMF, dont les instances seront renouvelées en novembre prochain lors du 100^e Congrès de l'Association.

La date finale de dépôt des candidatures à la présidence de l'AMF avait été fixée au 19 juillet et il fallait recueillir 12 parrainages auprès des membres des instances de l'association pour se présenter.

Président de l'AMF depuis novembre 2014, François Baroin se représente « afin de porter avec force, enthousiasme et responsabilité la voix des maires de France et des présidents d'intercommunalité », selon sa profession de foi (1). Dans ce texte, il rappelle les événements marquants de ces trois dernières années

pour l'AMF et notamment la mobilisation des maires, le 19 septembre 2015, contre les baisses de dotations annoncées par l'ancien gouvernement. Selon lui, « la tâche s'annonce encore immense » après l'annonce du nouvel effort budgétaire demandé aux collectivités. François Baroin indique par ailleurs qu'il renoncera à la rentrée à son mandat de sénateur de l'Aube pour se « consacrer totalement à son mandat de maire qui demeure », pour lui, « le plus bel engagement au service direct de nos concitoyens ». François Baroin est maire de Troyes depuis 1995.

(1) L'AMF a mis en ligne sur son site les listes pour l'élection de son Bureau et de son Comité directeur ainsi que la profession de foi de François Baroin. www.amf.asso.fr (BW 24731).